

CONSEIL MUNICIPAL

du 15 octobre 2015.

PROCES VERBAL

L'an deux mil quinze le quinze du mois d'Octobre à vingt heures, le Conseil Municipal convoqué le sept Octobre deux mil quinze par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Dominique CLAVERIE, Maire.

Etaient présents : Dominique CLAVERIE, Monique POLSTER, Jean-Pierre GAILLAUD, Alain SIDAOU, Sylvie WENDLING, Cécile BART, Laurent HALIN, Katell TOUBOULIC, Daniel CARON, Elodie POUVREAU, Grégory HOLTON, Micheline ROUZIER-TOUSSAIN, Richard JAZE, Danièle BERRUYER, Christine BUORO, Julien MONTEIL, Jean-Marie BROSSIER.

Absents excusés : Cécile MALLET (pouvoir à Monique POLSTER), Philippe LACOSTE (pouvoir à Alain SIDAOU), Matthieu BLONDLOT (pouvoir à Dominique CLAVERIE), Bénédicte DELAVAUD (pouvoir à Elodie POUVREAU jusqu'à son arrivée à 20 h 55), Nadine JOLIVET (pouvoir à Katell TOUBOULIC), Maria SAURA (pouvoir à Jean-Marie BROSSIER).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 23, il a été conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Elodie POUVREAU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir des fonctions qu'elle a acceptées.

Le compte rendu de la séance du 28 Septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU

1 / Subventions aux associations

Faisant suite à l'étude des demandes des associations par les membres de la Commission Vie Associative, il est proposé de procéder aux attributions des diverses subventions :

Association	Montant subvention	Détail des votes
A.C. C. A.	1 500,00 €	Voté à l'unanimité
ACCENT GRAVES	2 200,00 €	Voté à l'unanimité
AMICALE SPORTS ET LOISIRS	600,00 €	Voté à l'unanimité
ACMH/HUNGTINTON	500,00 €	Voté à l'unanimité

ACPG-CATM	400,00 €	Contre : 2 (K.Touboulic+ N.Jolivet) Pour : 21
APE MILLE SOURCES	300,00 €	Voté à l'unanimité
ATELIER DE MUSIQUE	18 000,00 €	Nppav : S.Wendling, B.Delavaud et D.Berruyer Abstention: 2 (K.Touboulic+ N.Jolivet) Pour : 18
ATULU	100,00 €	Nppav : M. Rouzier-Toussain Pour : 22
BADMINTON	500,00 €	Nppav : D.Caron Contre : 2 (K.Touboulic+ N.Jolivet) Pour : 20
BRINS DE CHANTS	1 200,00 €	Voté à l'unanimité
CAWET	700,00 €	Nppav : A.Sidaoui, M.Rouzier-Toussain, M.Polster Contre : 2 (K.Touboulic+ N.Jolivet) Pour : 18
GALA	900,00 €	Voté à l'unanimité
GENERATION MOUVEMENT	1 050,00 €	Nppav : A.Sidaoui, M.Rouzier-Toussain, M.Polster, JP.Gaillaud Contre : 2 (K.Touboulic+ N.Jolivet) Pour : 17
HARMONIE DES GRAVES	1 100,00 €	Nppav : D.Berruyer Pour : 22
HISTOIRE ET PATRIMOINE	600,00 €	Voté à l'unanimité
LA MARTILLACAISE	10 500,00 €	Abstention : 1 (G.Holton) Pour : 22
MARTI'ARTS	500,00 €	Nppav : M.Rouzier-Toussain Pour : 22
MARTILLAC LOISIRS	1 500,00 €	(Arrivée de Bénédicte DELAUAUD) Nppav : A.Sidaoui, B.Delavaud, D.Caron Pour : 20
MONTESQUIEU F.C.	4 300,00 €	Voté à l'unanimité
PETANQUE MARTILLACAISE	900,00 €	Nppav : JP.Gaillaud Contre : 2 (K.Touboulic+ N.Jolivet) Pour : 20
PEDRINA SEVILLANA	300,00 €	Voté à l'unanimité
SECOURS POPULAIRE	450,00 €	Voté à l'unanimité
STRECH'IN MARTILLAC	800,00 €	Nppav : C.Mallet Pour : 22
TENNIS CLUB	2 800,00 €	Voté à l'unanimité
THE EN VRAC	400,00 €	Voté à l'unanimité
ZIQUENFETE	1 000,00 €	Voté à l'unanimité
UC MARTILLAC	200,00 €	Voté à l'unanimité

Questions diverses :

- A la prochaine réunion du Conseil Municipal sera délibérée la proposition de la délégation communautaire de Jean-Marie BROSSIER en remplacement de Jean-Paul MERCADIE.
- A la question de Julien MONTEIL sur la subvention au DOJO Martillacais, Monsieur le Maire répond que l'association n'a pas fait de demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 20.